



## Procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 24 juin 2023 à LILLE

### Clubs présents ou représentés (gras) :

ANNOEULLIN FC - ANST CHERENG - ARMOBOUTS CAPPEL US - ARMENTIERES COLMAR FC - ARMENTIERES JA - ASCQ US - ATTICHES US - AVELIN AS - BAC SPORTS - BAILLEUL SC - BAISIEUX AS - BAUVIN FC - BERGUES RC - BERSEE AS - BOURBOURG SC - BRAY DUNES US - CAPINGHEM AS - CAPPELLE LA GRANDE ES - COMINES ACS - COUDEKERQUE USF - CRAYWICK FC - CYSOING WB EC - DUNKERQUE DOCKERS - DUNKERQUE MALO - DUNKERQUE SUD - EECHE AS - ENNEQUIN ES - ENNEVELIN STADE - ERQUINGHEM CS - ESQUELBECQ US - ESTAIRES US - FACHES THUMESNIL FC - FERRAIN AN 96 - FRELINGHIEN ES - FRETIN US - GHYVELDE JS - GODEWAERSVELDE US - GRAND FORT PHIL SC - GRANDE SYNTHES AS ALBECK - GRANDE SYNTHES DEUX-SYNTHES - GRANDE SYNTHES FC - GRANDE SYNTHES FUTSAL - GRANDE SYNTHES OL - GRAVELINES US - HALLENNES OL - HALLUIN F ESP - HALLUIN UNION - HAUBOURDIN CG - HAZEBROUCK PONT ROMMEL - HAZEBROUCK SC - HELLEMMES AS - HEM OL FC - HERZEELE RC - HONDEGHEM US - HOUPLIN US - HOUPLINES EC - ILLIES AUBERS E.S.C. - LA CHAPELLE FC - LA GORGUE CS - LA MADELEINE FC - LEDERZEELE MILLAM US - LEERS OS - LEFFRINCKOUCKE US - LEZENNES STADE - LILLE ANTILLAIS - LILLE AS SOLIDAIRE GUINEE - LILLE AS VIEUX - LILLE COKER C. - LILLE FIVES OS - LILLE LMCU - LILLE LOUVIERE - LILLE MOULINS CARREL US - LILLE OSC LM - LILLE SPARTAK - LILLE WAZEMMES - LOMME DELIVRANCE - LOMME OSM - LOOBERGHE HOLQUE CAPPELBROUCK de la colme - LOON PLAGE FC - LOOS OLIVEAUX AS - LYS LEZ LANNOY STELLA - MARCQ EN BAROEUL OL - MARITIME UNION SPORTIVE - MARQUETTE US - MERVILLE USM - METEREN FC - MONS AC - MOUCHIN ENT - NIEPPE UNION FOOT - PAYS DE CASSEL US - PERENCHIES USF - PHALEMPIN US - PITGAM AS - PREMESQUES F.C. - PROVIN US - QUAEDYPRE C.O - QUESNOY FSM - RONCHIN US - RONCQ ES - ROSENDAEL FC - ROUBAIX ACADEMIE FC - ROUBAIX COVILHA - ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL - ROUBAIX SC - ROUBAIX SJBTE - ROUBAIX WERVICQ RC FEMININES - SAILLY FOREST FOOT - SAINT ANDRE US - SANTES FC - SEQUEDIN OSM - STEENE FC - TEMPLEMARS FC - TEMPLEUVE AS - TETEGHEM US - THUMERIES AG - TOURCOING A COLBERT - TOURCOING BLANC SEAU - TOURCOING CHT - TOURCOING EIC - TOURCOING US - VERLINGHEM FOOT - VIEUX BERQUIN FC - VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ - VILLENEUVE D'ASCQ FLERS OS - VILLENEUVE D'ASCQ GENDARMERIE - WAHAGNIES FC - WAMBRECHIES FC - WARHEM US - WATTIGNIES FC - WATTRELOS FC - WERVICQ US - WORMHOUT ES - YSER BOLLEZEELE US.

### Clubs Absents :

ALLENNES ENTENTE - ANNOEULLIN FUTSAL - BIERNE FC - BOESCHEPE ES - BOIS GRENIER AS - BONDUES FC - BOUSBECQUE CS - BOUSBECQUE ESPAGNOLS - BROUCKERQUE AS - CAESTRE AJL - CAMPHIN CAREMBAULT AS - CAMPHIN EC - CAPPELLE ES - COMINES GLAMMS FUTSAL - COUDEKERQUE ASF - CROIX FIC - DEULEMONT FC - DUNKERQUE Litt USL - DUNKERQUE USINES GP - EMMERIN FC - FLEURBAIX US - FORT MARDYCK OC - GENECH ES - GONDECOURT CS - GRAVELINES GRAND FORT (groupement) - HAZEBROUCK CHTS - HAZEBROUCK ST JOSEPH - HONDSCHOOTE F. C. - HOUTKERQUE FC - HOYMILLE ASC - HOYMILLE BIERNE US (groupement) - KILLEM FC - LA MADELEINE

A.S.E.C - LA MADELEINE MELTING POTES - LAMBERSART ORTF - LAMBERSART UF - LE DOULIEU FC - LESQUIN US - LILLE AMICALE SPORTIVE - LILLE AS VAUBAN ESQUERME - LILLE BOIS BLANCS RC - LILLE CROUS FC - LILLE EQUIPE TYPE ACADEMY - LILLE FG BETHUNE AS - LILLE FUTSAL - LILLE INDEPENDIENTE FUTSAL ASSOCIATION - LILLE METROPOLE FUTSAL - LILLE PETIT TERRAIN - LILLE RIENA FOOT - LILLE SIXTE DONDAINE - LILLE SUD FC - LILLE UC - LILLE UNILOQ - LINSELLES FC - LINSELLES FUTSAL - LITTORAL FOOTLIFE - LOMME FUTSAL - LOMME USC - LOOS OXYA FC - MARCQ AS - MARCQ ATTACK - MARQUETTE B.A.TITUDE - MARQUILLIES US - MERIGNIES OL. - MERRIS ENT FC - MONS FC - MONS LA MONSOISE - MORINS FC - MOUVAUX ES - MOUVAUX LILLE METROPOLE FUTSAL - NIEPPE FC - OOST CAPPEL S - OSTRICOURT JSC - PETITE SYNTHÉ SM - PONT NIEPPE AS - RADINGHEM AS - REXPOEDE AS - RONCHIN QPZ - ROUBAIX ASC - ROUBAIX OC - ROUBAIX OUEST ACADEMIE - ROUBAIX SCO59 - ROUBAIX TG PORTUGAIS - ROUBAIX WOLF FUTSAL - SAINGHIN WEPPEs AO - SAINT FOLQUIN FC - SAINT JANS CAPPEL OJ - SAINT POL S/MER SAO PF - SAINT POL USCC - SECLIN FC - STEENVOORDE AS - STEENWERCK JS - TOUFFLERS AF - TOURCOING ASC RENOUVEAU. - TOURCOING BENFICA - TOURCOING BOURGOGNE - TOURCOING ESIT - TOURCOING FOOT FRIENDS FAMILY - TOURCOING VICTOR DURUY - UXEM A.A.M.J. - VILLENEUVE D'ASCQ DECATHLON - WALLON CAPPEL US - WASQUEHAL FOOT - WATTRELOS FUTSAL - WATTRELOS US - WAVRIN DON JS - WEPPEs ES - WILLEMS AS - WINNEZEELE AS - ZEGEERSCAPPEL ACADEMY FUTSAL HDF.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2022
2. Modifications des Règlements Généraux et étude des vœux
3. Présentation des projets et actions du District
4. Présentation du Budget Prévisionnel saison 2023-2024
5. **Palmarès : les champions 2022-2023 REMISE DES RECOMPENSES pour 23/24**

### **Clôture de l'Assemblée Générale.**

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **Intervention de Mme Pauline Blondeau (Présidente du District)**

Pauline Blondeau ouvre cette assemblée générale en souhaitant la bienvenue à tous à Lille pour la traditionnelle assemblée générale d'été et remercie les représentants de club d'avoir répondu présents.

Elle remercie également pour leur présence toutes les personnes qui ont répondu à l'invitation, à M. Cédric Bettremieux, Président de la LFHF et membre du bureau exécutif de la Ligue du Football Amateur, l'ensemble des Présidents, Présidentes et représentants des Districts, Franck Poret (Président du District Côte d'Opale), Claude Coquema (Président du District Oise), Pascal Tranquille (Président du District Somme), qui nous font l'honneur d'être présents. Pauline salue spécialement Jean Richard Lesavre qui a été absent quelques temps pour des ennuis de santé et exprime au nom des membres du Comité de Direction la joie de le voir de retour parmi nous.

Elle remercie également toutes les personnes, bénévoles et salariés, qui ont participé à l'organisation de cette matinée.

La présidente informe que l'ordre du jour n'est pas forcément dense par rapport à la dernière assemblée générale de Dunkerque, mais qu'il était important de se réunir ce jour notamment pour l'approbation des évolutions réglementaires, faire un point sur les projets en cours et valoriser les lauréats du Programme Educatif Fédéral.

Elle explique que, concernant les champions, comme pour les labels, le District a décidé la mise en place d'une cérémonie de mise à l'honneur en tout début de saison à laquelle seront invités l'ensemble des champions de la saison 2022-2023 et également tous les finalistes des coupes.

Pauline ajoute que les grands projets seront abordés lors de cette assemblée pour lesquels elle sollicite les retours et avis des clubs présents. Un point sera fait sur les modifications règlementaires votées en assemblées fédérales de janvier et juin ainsi que sur des modifications régionales adoptées lors de l'AG de la Ligue du 3 juin qui pourront avoir un impact sur nos compétitions de district.

La Présidente informe que la commission des compétitions va se réunir la semaine prochaine pour établir le PV des montées et des descentes mais précise que de nombreux éléments, recours sportifs et procédures administratives, sont encore en cours. Elle rappelle que l'engagement en coupe de France est possible exceptionnellement jusqu'au 30 juin.

Pauline invite les membres de l'assemblée à bien vouloir respecter une minute de recueillement en mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés, à leurs familles et amis.

## **MOMENT DE RECUEILLEMENT**

La présidente présente « l'association Foot en cœur » et son président Emmanuel Delecroix qu'elle remercie pour sa présence, lui qui participe régulièrement aux critères Foot en Marchant mis en place par le district. Elle lui laisse la parole afin qu'il puisse expliquer le rôle de son association.

### **Intervention de M. Emmanuel Delecroix (président de l'association Foot en cœur)**

Il remercie Pauline pour l'invitation et explique que « Foot en cœur » est à l'origine un groupe de copains qui a eu l'idée, il y a 12 ans, de monter cette association caritative qui est devenue la plus grande de France. L'association a invité environ 1500 enfants dans les stades de France et d'Europe et possède une vingtaine de délégation dans les clubs professionnels. Il souhaite maintenant pouvoir se faire connaître des clubs amateurs, avoir leur soutien et, en cas d'enfants blessés, le club peut solliciter l'association Foot en cœur qui répondra présent. Il termine en souhaitant une bonne assemblée à toutes et tous.

### **Intervention de Mme Pauline Blondeau (Présidente du District)**

Pauline remercie Emmanuel Delecroix pour les actions menées et lui remet un polo District floqué « Foot en cœur ».

### **Les Lauréats du challenge PEF**

Avant de procéder à la remise des lauréats PEF, elle souhaite mettre en avant et remercier le club du LOSC qui offre à chaque club lauréat des places pour des rencontres du LOSC 2023-2024. Elle appelle Cédric Fromenteau, secrétaire général du LOSC qui va participer à la remise des récompenses en compagnie de Chakib Bachiri, président délégué et Luc Laforge, trésorier.

Le PEF est un outil fédéral complet pour inculquer à nos licenciés de U6 à U19 les valeurs du football au travers l'apprentissage des règles de vie et de jeu autour de 6 grands thèmes : La Santé, l'Engagement Citoyen, l'Environnement, le Fair-Play, les Règles du Jeu et Arbitrage et la Culture Foot.

Les clubs réalisent beaucoup d'actions tout au long de la saison et Pauline les invite à se rapprocher de Mathilde Lebon et Corentin Cuisinier, conseillers techniques pour le développement et l'animation des pratiques afin de les mettre à l'honneur et les valoriser.

Les clubs lauréats du programme PEF sont Wavrin Don Js, Grande Synthe Ol, Merville Usm, Losc, Armentières Ja et Bousbecque Cs. Chaque club pose en photo en compagnie de MM. Bachiri, Laforge et M. Fromenteau qui, au nom du LOSC, offre à chacun des places pour une rencontre de la saison 2023-2024.

### Les modifications règlementaires

Pauline présente un focus sur les modifications règlementaires qui ont été présentées en assemblée fédérale, approuvées au niveau de la ligue et qui vont concerner les clubs au niveau départemental.

Pauline explique qu'on peut désormais faire une licence dès l'âge de 5 ans (assemblée fédérale de janvier 2023). Elle rappelle l'aggravation du barème disciplinaire concernant les comportements envers les arbitres et les officiels (assemblée fédérale de janvier 2023).

Elle informe que désormais, la Ligue et/ou le District pourront retirer un label à un club pour des joueurs et/ou dirigeants, entraîneurs qui auraient été sanctionnés pour des comportements répétés anti-sportifs.

Pauline évoque également un point important concernant la mixité avec la possibilité à partir de la saison 2023-2024 pour des jeunes filles de pouvoir évoluer en mixité avec des garçons dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la leur. Les jeunes filles peuvent toujours évoluer en mixité avec la catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur, cela ne change pas de ce côté-là.

Pauline souhaite faire un point par rapport à l'Assemblée Consultative qui se réunit avant chaque assemblée générale avec des représentants de clubs pour échanger librement sur les différentes réformes fédérales et elle évoque un vœu, qui avait été présenté par la Ligue d'Occitanie, qui visait à permettre à un licencié de purger différemment quand il avait 2 matchs maximum, c'est-à-dire que le licencié devait purger ses matchs en tant que joueur mais pas en tant que dirigeant ou délégué... Ce vœu n'a pas été approuvé lors de l'assemblée fédérale à quelques pourcentages mais la Présidente souhaitait faire un retour car les dirigeants présents à l'assemblée consultative y étaient très favorables.

Elle fait aussi un point au niveau des modifications régionales. Elle rappelle que désormais, les challenges U13 Futsal et U15 Futsal ont été officialisés et seront présents pour la saison prochaine. Au niveau des féminines, conformément à ce qui a été adopté lors de l'assemblée générale de la Ligue le 3 juin dernier, elle confirme qu'il n'y aura plus de championnat féminines à 11 dans les districts, les engagements devront se faire au niveau régional.

Par contre, les compétitions à football réduites restent au niveau départemental, tout le foot à 11 bascule au niveau régional avec 4 niveaux, R1 et R2 qui étaient déjà existants et avec 2 nouveaux niveaux interdistricts, Niveau 1 et Niveau 2.

Ce sera une saison transitoire cette année pour permettre une pyramide stabilisée à partir de la saison 2024-2025.

Pauline rappelle la modification de la pyramide des compétitions des seniors masculins qui a été approuvée avec un système à 2 poules R1 à 14, 4 poules R2 et 8 poules R3 pour être en conformité avec les obligations fédérales et l'obligation de se conformer pour 2025.

Elle explique également que lors de l'assemblée consultative, des modifications ont été envisagées concernant notre pyramide des championnats, les D4 et D5 et les compétitions du dimanche matin mais que rien n'avait été décidé, le district comme à son habitude, préférant aller au contact des clubs pour échanger sur ces changements à l'occasion de réunions de secteur qui auront lieu lors de la saison 2023/2024.

La dernière modification importante au niveau de la Ligue, qui a été approuvée le 3 juin dernier, concerne les changements de clubs et les accords demandés. Pour éviter les abus des clubs qui ne répondaient pas et laissaient les demandes de licence en attente, Pauline explique qu'une astreinte financière par jour de retard a été ajoutée au barème financier à compter de la saison 2023-2024.

Ayant terminé son focus sur les modifications qui ont été approuvées dernièrement, elle explique qu'il revient au district de mettre ses règlements en conformité mais confirme qu'il n'y a pas de modifications majeures. Elle rappelle que les clubs qui le souhaitent ont la possibilité de candidater pour rejoindre les membres de l'assemblée consultative.

Toutes les modifications évoquées avaient été mises en ligne sur le site. La Présidente évoque maintenant la proposition concernant la mise à jour des commissions et notamment la Cellule PSEM (Prévention, Sécurité, Ethique, Médiation) qui deviendrait officielle après avoir été à l'étude la saison dernière.

Il est proposé que la Cellule PSEM devienne une commission à part entière afin de travailler sur les différents volets. Pauline explique en détail les actions de la commission que ce soit en Prévention, après contact auprès des clubs, accompagnement en amont. C'est aussi la sécurité en lien avec la commission des délégués en mettant en place des réunions de formation pour les délégués de clubs, des réunions spécifiques pour préparer et sécuriser des matches retour qui se seraient mal déroulés au match aller pour obtenir un climat plus serein permettant le déroulement de la rencontre dans les meilleures conditions...

La Présidente informe les membres présents de la création d'une brigade de « délégués itinérants » qui seront accrédités et pourront tourner par secteurs géographiques pour vous accompagner. La commission Ethique sera rapatriée au sein de la commission PSEM pour gérer les dégradations, les problèmes avec des parents... tout cela pour permettre de réaliser une médiation qui prend beaucoup de temps et d'énergie aux dirigeants de clubs. La PSEM est le point majeur des modifications au niveau des commissions.

Pauline rappelle la mise à jour de la licence à points suite au travail réalisé par la commission de récupération des points afin de simplifier la procédure qui se mettra en place au cours de la saison 23/24. Elle termine par l'aspect Compétitions pour lequel il n'y a pas de modifications majeures hormis l'arrêt de la coupe féminines à 11 lié à l'arrêt du championnat seniors féminin à 11 en district et la création de la coupe Féminines U16 car cette compétition n'en avait pas jusque maintenant.

La présidente ayant terminé le point sur les modifications réglementaires, elle annonce que le quorum est réuni pour que les membres de clubs composant l'assemblée puissent passer au vote électronique des différents points à l'ordre du jour.

### **L'ordre du jour appelle l'approbation du procès-verbal de de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2022 paru sur le site Internet du District des Flandres.**

#### **Approbation du procès-verbal de de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2022 paru sur le site Internet du District des Flandres.**

Réponse	Nombre de voix	Pourcentage
Oui	1393	96,87%
Non	45	3,13%
Totaux	1438	100%

Le procès-verbal de de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2022 est approuvé à 96,87 % des voix.

### **L'ordre du jour appelle l'approbation des modifications des Règlements présentées.**

#### **Approbation des modifications aux règlements généraux présentées et parues sur le site du District des Flandres.**

Réponse	Nombre de voix	Pourcentage
Oui	1382	92,81%
Non	107	7,19%
Totaux	1489	100%

Les modifications aux règlements généraux présentées sont approuvées à 92,81 % des voix.

Avant de passer à la présentation des différents projets que le district souhaite mettre en avant, Pauline appelle Luc Laforge, le Trésorier du district, pour qu'il présente les grands axes budgétaires de la saison prochaine qui ont été approuvés par l'assemblée consultative du 27 mai 2023.

#### **Intervention de M. Luc Laforge (Trésorier du District)**

Luc Laforge présente le budget prévisionnel qui sera à adopter lors de l'assemblée générale d'automne. Il rappelle son leitmotiv, « Au district, on a la tête dans les dossiers et les pieds sur les terrains ! ».

Il évoque tour à tour la gestion budgétaire des commissions par projet et l'actualisation du barème financier qui n'avait pas été revu depuis 2017, l'aide à la structuration des clubs et à la valorisation du bénévolat. Il confirme le renouvellement de l'agrément pour les Services Civiques et annonce le recrutement d'un BMF en apprentissage. Il s'agit d'un Budget de 1 360 000 € et commence par détailler les charges puis les produits.

Il termine son intervention en expliquant que l'augmentation du barème financier mise en place permettra de réussir les projets et de structurer vos clubs. Il remercie l'assistance pour son attention.

### **Intervention de Mme Pauline Blondeau (Présidente du District)**

Pauline Blondeau reprend la parole pour évoquer les Projets et Actions en commençant par l'Arbitrage et elle appelle Zakaria Id Lamaalen, notre nouveau Conseiller Technique en Arbitrage et Olivier Willequet, président de la commission des Arbitres.

Elle rappelle que Zakaria est salarié de la Ligue et mis à disposition exclusive du District des Flandres. Elle souhaite faire un focus pour montrer aux clubs qu'on peut venir directement chez eux pour proposer des interventions auprès de leurs dirigeants et licenciés.

### **Intervention de M. Zakaria Id Lamaalem (CTDA)**

Zakaria se présente aux dirigeantes et dirigeants présents et explique son rôle et ses missions. Ancien joueur pendant 20 ans, il est arbitre depuis 6 ans et son but est de fidéliser les arbitres actuels, de les renouveler et d'en recruter de nouveaux et les fidéliser à leur tour... Il est à la disposition des clubs qui le souhaitent pour mettre en place des initiations.

Il remercie le président de la Ligue pour le courage et l'audace de concrétiser cette initiative qui permet désormais à chaque district des Hauts de France de bénéficier d'un Conseiller Technique Départemental en Arbitrage.

Les missions du conseiller en arbitrage reposent sur deux axes majeurs : le recrutement et la fidélisation et cela passe par des accompagnements lors des rassemblements sur des détections, des interventions clubs, de la formation auprès des arbitres stagiaires. Zakaria explique qu'il lui semble très important de valoriser cette fonction et de changer l'image autoritaire de l'arbitre, lui qui est aussi un passionné du foot, un sportif à part entière qui est le garant de l'équité sportive, de la sécurité des joueurs et du beau jeu. Son rôle n'est pas simple mais très valorisant.

Il rappelle qu'il est disponible pour venir dans les clubs en s'adaptant à leurs contraintes et organisations, pour assurer une présence et une proximité régulière. La ligue et les districts ont donné aux CTDA les moyens de venir et d'intervenir pour l'arbitrage dans les clubs qui n'ont rien à perdre bien au contraire.

L'avantage est double, les CTDA pourront les aider vis-à-vis des obligations du statut de l'arbitrage qui leur permet d'avoir des joueurs mutés supplémentaires, pour leur éviter des amendes également liées au statut de l'arbitrage et aussi pouvoir détecter des personnes au sein du club qui pourraient avoir des envies d'aller vers l'arbitrage et leur permettre de concrétiser ce souhait via l'inscription à des formations et à des stages arbitres.

A travers plusieurs sensibilisations réalisées au sein de club comme Merville et Verlinghem, cela fonctionne puisqu'on a pu enregistrer des inscriptions et la naissance de nouveaux arbitres. L'arrivée des CTD Arbitrage dans les districts, c'est vraiment gagnant/gagnant pour les clubs et pour les instances.

### **Intervention de M. Olivier Willequet (Présidente de la commission des Arbitres)**

S'il reconnaît que ce n'est pas facile de recruter, il explique que c'est encore moins facile de fidéliser et il s'adresse aux clubs en les remerciant de lui envoyer des candidats jeunes mais souligne qu'en tant que jeune, ils peuvent ne pas avoir la maturité qu'ont certains joueurs sur le terrain... qu'il faut leur laisser du temps d'apprendre, de se perfectionner, de murir...

Les jeunes arbitres sont encore en formation, il souhaite que les clubs les accompagnent également, rappelle que le district a mis en place un numéro d'astreinte réservé aux arbitres en cas de doute, de problème, de pression d'un club, d'un dirigeant...

Il termine son intervention en demandant aux clubs de l'aider, en cas d'agression, en ayant le courage de dénoncer les coupables afin qu'ils soient sanctionnés pour éviter de recommencer mais aussi pour permettre à l'arbitre agressé de se sentir protégé et d'éviter de le perdre définitivement par une démission qui peut être compréhensible.

#### **Intervention de Mme Pauline Blondeau (Présidente du District)**

Pour terminer au niveau de l'arbitrage, Pauline invite le club de Verlinghem a donner son ressenti sur la sensibilisation à l'arbitrage qui a été réalisée dans le club par Zakaria.

#### **Intervention de M. Jean Marc Turlure (Président du club de Verlinghem foot)**

C'est à l'occasion d'une réunion de secteur organisée par le District que le club a appris l'arrivée de Zakaria. En infraction vis-à-vis des obligations du statut de l'arbitrage, c'est fort logiquement que le club s'est rapproché du CTDA pour bénéficier d'une sensibilisation en interne.

Après un rapide contact, Zakaria et le club ont convenu d'un samedi matin et une dizaine de joueurs et dirigeants s'est présentée pour suivre cette action de sensibilisation. Suite à cela, deux candidats seniors se sont inscrits et ont suivi la formation Arbitre qui suivait à Ascq et sont devenus arbitres officiels ainsi qu'un jeune qui suivra la formation au mois d'aout. Le club aura ainsi 4 arbitres officiels alors qu'il était en infraction la saison dernière !

Il remercie Zakaria pour sa présentation très ludique qui a séduit et intéressé ceux qui l'ont suivie ce qui a permis d'obtenir de si bons résultats !

#### **Intervention de Mme Pauline Blondeau (Présidente du District)**

Après l'arbitrage, la Présidente souhaite intervenir sur le projet « structure ton club ». Une première version technique avait été présentée par Corentin Cuisinier, CTD DAP, lors de l'assemblée générale d'automne et destinée aux clubs qui n'étaient pas éligibles au Label, Pauline Blondeau présente aujourd'hui la version 2 qui va pouvoir accompagner tous les clubs du district.

Le but a été de créer un produit complet avec différents axes afin de permettre aux clubs d'y piocher ce qui les intéresse parmi les 3 axes que sont la technique, l'administratif et le prévention/contentieux.

Au niveau de l'axe technique, elle explique qu'il y a l'accompagnement sur des créneaux mis en place sur lesquels les clubs ont juste à s'inscrire et qui permet l'intervention des techniciens du district et de la Ligue sur les thèmes choisis, la mise en place d'une séance, la création d'une école de foot, la démonstration du ballon magique...

Toujours sur l'axe technique, Pauline rappelle que la formation « accompagner une équipe U6 à U11 » dispensée notamment par Mohamed Gacem et Belkacem Abdelhak, permet, au travers des caractéristiques physiologiques par exemple, d'expliquer ce que peut faire un enfants en fonction de son âge, son développement aux parents accompagnateurs en leur rappelant au passage leur rôle, leur mission en tant que parents et aussi et surtout ce qu'ils doivent éviter afin de permettre à leurs enfants d'apprendre, de s'épanouir et de prendre du plaisir.

Il s'agit d'une formation dispensée au sein du club, regroupant un minimum de 10 participants, qui permet au club de se structurer, formation qui fait partie du PFFD et entre dans le label pour obtenir des points supplémentaires.

L'axe technique se termine par les interventions « arbitrage » réalisées par Zakaria évoquées précédemment.

Concernant l'axe Administratif, le district propose des formations pratiques dont Sonia Sergheraert membre du Comité de direction est référente. Constatant le turn-over important des membres du Bureau des clubs, la formation secrétaire par exemple s'avère très pertinente car elle aborde les points essentiels gérés par les secrétaire, un rôle primordial et des missions essentielles pour le bon fonctionnement de l'association.

Une formation de « formateur FMI » sera également mise en place sur la saison 2023/2024 afin de permettre aux clubs d'avoir un référent au sein de leur effectif pour former et partager un savoir auprès des différents acteurs responsables des FMI pour assurer le bon déroulement et la bonne maîtrise de l'utilisation des feuilles de matches informatisées via les tablettes.

Dernier point concernant l'axe administratif, ce sont « les ateliers du trésorier » orchestrés par Luc Laforge, qui, suite au travail réalisé par la commission régionale de gestion des clubs, a souhaité mettre au point ces ateliers en place afin de clarifier et de simplifier la gestion financière des clubs en détaillant les différentes missions du trésorier de club, expliquer un compte de résultats, créer un budget prévisionnel, avoir les clefs pour la valorisation du bénévolat, monter un dossier de subvention... Ils seront également proposés à compter de l'automne 2023.

Est également abordé l'axe « accompagnement des clubs ». A ce titre, elle invite les clubs à se rapprocher de Luc Laforge et Yves Phellion pour convenir des dates de rendez-vous pour un accompagnements FAFA sur mesure, terrains, emploi...

Des ateliers subventions sont également proposés aux clubs afin de les épauler dans le montage des dossiers de subventions, l'utilisation du compte asso, pour les aider à déposer les demandes.

Pour finir, est abordée la mise à disposition des clubs de volontaires en service civique qui permet en club d'accueillir des jeunes de 18 à 25 ans pour aider les clubs dans leurs nombreuses missions, mettre en place de nouveaux projets pour le foot éducatif et étoffer et renforcer leurs équipes...

Pauline continue son intervention sur la création et le déploiement à venir au cours de la saison 2023/2024 un dispositif par « la mi-temps du digital » qui repose sur des formations pratico-pratiques sur la communication, la recherche de partenaires, la mise en avant de vos actions auprès des instances, des partenaires publics et privés et ainsi valoriser vos réalisations.

Elle évoque enfin le dernier point du dispositif « structure ton club » avec le volet Prévention – Contentieux. Après une phase d'expérimentation la saison dernière, c'est la création de la commission Prévention Sécurité, Ethique et Médiation (PSEM) sous la houlette d'Alain Annebicque, comme exposé précédemment. Pauline confirme qu'il s'agit d'un gros chantier et rappelle qu'un appel à candidature a été lancé pour trouver des bénévoles pour rejoindre le district et ses commissions.

La Formation « gestion des conflits » fait également partie de ce dispositifs proposés aux clubs.

La Présidente annonce qu'un onglet sera mis en place sur le bandeau de droite de notre site internet afin de permettre aux clubs d'obtenir les informations rapidement et simplement dans un seul support de communication.

Le prochain point abordé est la valorisation du bénévolat. Approuvé par lors du dernier Comité de Direction, Pauline explique qu'un plan général de valorisation des bénévoles sera déployer afin de s'inscrire durablement dans le paysage du District.

Le premier acte de la valorisation du bénévolat sera l'opération « bénévole du mois » qui mettra en avant un bénévole du territoire chaque mois. Le deuxième acte sera « Inspirante » avec plutôt des profils féminins et l'idée sera de mettre à l'honneur des portraits de bénévoles qui s'investissent.

Pour finir, le troisième acte sera la mise en place et l'attribution de médailles qui permettra aux clubs de valoriser leurs bénévoles à l'occasion d'une cérémonie qui sera mise en place par le District.

Elle confirme, en tant que bénévole elle-même, qu'elle connaît les difficultés des clubs pour trouver de bénévoles, les difficultés pour les bénévoles eux-mêmes de trouver du temps pour remplir leurs missions au sein des associations, notamment depuis la période COVID. Avec l'évolution de la société, il est de plus en plus rare de trouver des bénévoles de 30 ans d'ancienneté tant le turn-over est important. Le District souhaitait vraiment rendre hommage à toutes ces personnes qui composent ce bénévolat indispensable.

Pauline invite d'ores et déjà les clubs qui souhaitent mettre à l'honneur des membres de leur association à prendre contact avec le district et à nous faire remonter les noms de ces valeureuses personnes sachant que les opérations seront lancées à partir de l'automne 2023.

Pauline appelle Quentin Leclerc, secrétaire général et Albert Leleu de l'entreprise STELLA BABY pour évoquer le partenariat qui est mis en place.

#### **Intervention de M. Quentin Leclerc (secrétaire général du District)**

Quentin explique qu'en lien avec le dispositif fédéral « club lieu de vie » de la Fédération Française de Football, le District avait envie de mettre en place un partenariat afin de faire vivre les clubs-house.

STELLA est une société basée à Tourcoing, qui existe depuis 1928, et qui équipe de Babyfoot les cafés du coin depuis toutes ces années. L'idée est de proposer aux clubs quelque chose pour les aider clubs à faire vivre ce club-house en plus des traditionnelles soirées jeux de cartes, loto et autres.

Albert Leleu, commercial de l'entreprise Stella Babyfoot, présente cette société spécialisée dans le babyfoot et le billard qui prône l'artisanat et une production « fait main », composée d'une vingtaine de salariés dont quinze dans l'atelier de production qui réalisent entre 2500 et 3000 babyfoots par an, pour la majeure partie destinée aux Hauts de France mais qui se développe au national et à l'international.

Quentin ajoute que ces babyfoot peuvent être personnalisés aux couleurs du club pour être mis en évidence dans le club-house et apporter un plus pour l'image du club. Le modèle choisi, c'est le modèle « star » qui est le véritable babyfoot de café, conçu pour un usage intensif et qui convient parfaitement à l'usage au sein d'un club-house.

Ce partenariat n'est pas anodin pour les clubs car il permettra de créer de nouvelles recettes et de proposer des tournois ou des animations autour de ce lieu festif au cœur du club.

Côté district, le district a l'intention de lancer un championnat des club-houses à partir de janvier 2024. Côté financement, cela représente un coût mais cela apporte aussi des recettes et plusieurs possibilités de financement vous seront proposées.

Quentin remercie Camille Lemaire, chargée de projets du District, pour son travail pour parvenir à réaliser ce partenariat et il reste à l'écoute des clubs. Notre volonté est d'associer dans un premier temps une vingtaine de clubs dans l'opération et lancer un championnat. En fin de saison, une phase finale serait organisée par le District. Un babyfoot est en démonstration à l'entrée de la salle où Quentin et Albert seront disponibles pour toutes informations complémentaires en fin d'assemblée générale.

### **L'ordre du jour appelle maintenant l'allocution des personnalités.**

Pauline appelle Monsieur Bettremieux, Président de la Ligue des Hauts de France et membre du bureau exécutif de la LFA.

#### **Intervention de M. Cédric Bettremieux, Président de la Ligue des Hauts de France et membre du bureau exécutif de la LFA**

Le Président de la Ligue remercie Pauline pour son invitation et salue les nombreux clubs présents. Il se félicite de voir qu'il y a de nombreux projets et actions de valorisation du bénévolat au programme et que cela va dans le bon sens. Il se réjouit de valoriser tout ce qui est réalisé par les bénévoles dans les clubs.

Il les remercie eux qui, par passion certes mais aussi pour le bien des enfants, transmettent les valeurs du football à la génération de demain... Un travail très important qu'il faut sans cesse mettre en valeur et c'est le cas à travers les différents projets mis en place notamment la structuration des clubs qui fait partie des axes d'accompagnement du district.

Cédric Bettremieux explique qu'il est important que chaque club soit structuré vis-à-vis de son projet club et ses bénévoles et pas vis-à-vis des clubs voisins. L'objectif de tous les clubs, ce n'est pas visé la Ligue ou la Fédération, c'est d'avoir un club, des parents, des bénévoles, des enfants, des seniors jusqu'aux vétérans, un club qui représente un lieu de vie. La structuration doit se faire en fonction du niveau où le club évolue ou souhaite évoluer, vouloir aller trop vite peut faire perdre des licenciés, monter trop vite peut provoquer l'oubli de certains sur la route... Il faut savoir structurer et adapter son projet en fonction des bénévoles que l'on souhaite attirer au sein de son club.

Le Président de la Ligue rappelle que chaque club a son identité et il incite les dirigeants présents à profiter des réunions de secteur, des assemblées générales pour échanger entre clubs à l'occasion des moments de convivialité, en dehors de toute rencontre et de tout enjeu. Evoquant le football professionnel, il tient à rappeler que tout joueur professionnel que l'on peut suivre à la télévision a débuté dans un club de District, de Ligue, avec des Présidents et des dirigeants comme vous aujourd'hui, il vient de la base et c'est vous les clubs qui en êtes les garants.

Cédric évoque également l'arbitrage, le statut de l'arbitrage et ses obligations, il rappelle les moyens qui ont été mis par la Ligue avec les conseillers départementaux en arbitrage pour vous accompagner et vous aider à détecter ces jeunes, à les recruter et à les former et qu'il va falloir les fidéliser.

Il explique qu'il y a eu un gros effort de recrutement et qu'il s'agit d'un travail commun pour les accompagner pour que les compétitions se passent au mieux. Les clubs sont force de propositions et doivent faire remonter les attentes, comment on peut mieux les accompagner et toute cette chaîne qui doit remonter du District, à la Ligue jusqu'au niveau fédéral commence dans les clubs.

Il demande à tous d'être fiers de tout le travail réalisé tout au long d'une saison, qui est faite de hauts et de bas, de jeunes qui ont besoin de vous tous pour pouvoir jouer et continuer à pratiquer avec leurs copains de l'école, du quartier.... Il demande à tous d'être derrière eux mais en étant toujours vigilants face aux excès du numérique, des sites internet et des réseaux sociaux qui peuvent poser des problématiques, voire des dégâts dans les écoles pour certains posts « relayés sans penser à mal »... Tout le monde n'est pas armé de la même manière face aux nouvelles technologies et c'est pour cela que les instances doivent vous accompagner sur ce point également.

Cédric Bettremieux souhaite terminer son intervention sur la valorisation des clubs, du bénévolat. Il dit combien c'est important à ses yeux de pouvoir récompenser les clubs qui travaillent bien. La période des licences arrive et le président de la Ligue souhaite que cela se passe aussi bien que la saison dernière et il sait que Pauline va bien suivre cela encore cette saison suivant la même philosophie pour rendre un vrai service de qualité aux clubs.

Il anticipe déjà les problèmes et retards qui seront liés au nouveau logiciel fédéral qui est mis en place pour la prochaine saison. Il rassure les membres présents en disant que les instances s'adapteront au mieux pour réduire les impacts vis-à-vis des clubs avec votre soutien et votre aide par le biais de mails. Il termine en souhaitant de bonnes vacances à tous et les attend en pleine forme pour la saison prochaine.

#### **Intervention de Mme Pauline Blondeau (Présidente du District)**

Pauline remercie Cédric Bettremieux pour son intervention et rebondit sur le nouveau logiciel fédéral qui a déjà modifié l'apparence de Footclubs et de la FMI... Le logiciel a été expérimenté auprès de différentes Ligues pour autant, il risque de venir perturber le début de saison, pour le personnel administratif en charge des compétitions mais aussi pour les clubs.

Pauline rappelle qu'au niveau des licences, nous sommes passés à 100% de dématérialisation y compris pour les changements de clubs et rappelle à tous les clubs qui n'ont pas encore validé les membres du bureau, l'obligation de valider les 3 licences dirigeants du bureau (président, secrétaire, trésorier) que leurs licences ne sont pas encore en traitement. La Ligue a mis les moyens pour être aussi réactive que la saison dernière et rappelle la présence des référents Licences au district, Sonia et Thierry, qui sont à disposition.

Pour terminer l'Assemblée, Pauline Blondeau souhaite faire un focus sur le ballon magique mis en place au niveau fédéral. Une vidéo est diffusée à l'assemblée démontrant l'intérêt pour les enfants de généraliser cette pratique qui permet aux enfants de toucher 3 fois plus de ballons. Divers témoignages décrivent tous les bienfaits de cette mise en place du ballon magique et Pauline rappelle que les techniciens du District sont à la disposition pour réaliser des initiations au sein des clubs.

Concernant le matériel lié à cette pratique, un programme de mini-buts porté par la Ligue du Football Amateur via le FAFA devrait être porté la saison prochaine en lien avec les Ligues et Districts.

Le district a créé et offre à chaque club un kit spécifique « ballon Magique » composé d'une affiche avec un QR code qui explique en détail comment mettre en place une séquence ballon magique, ainsi qu'une série des coupelles plates nécessaire à la mise en place d'un terrain complet.

Les clubs pourront passer commande de kits supplémentaires au prix de 25€ auprès de notre partenaires TAFF Equipements, sans aucune obligation.

Pauline BLONDEAU clôture l'Assemblée par la remise du maillot floqué « babyfoot STELLA » à notre partenaire.

Quentin LECLERC  
Secrétaire Général du District



Pauline BLONDEAU  
Présidente du District

